

→ Dosimètre personnel

A quoi sert-il ?	Il est nominatif et enregistre le cumul des Doses reçues par la Personne dans le cadre son activité professionnelle au sein du cabinet. Par soustraction de la valeur enregistrée par le dosimètre Témoin, il permettra au Laboratoire développeur de déterminer la dosimétrie propre à l'utilisation du Générateur RX.
Où le placer ?	Sur TOUTES personnes travaillant au cabinet médical (Praticien libéral et Personnel salarié) Seul le personnel n'intervenant qu'exclusivement en dehors des heures d'ouverture du Cabinet en est dispensé (personnel d'entretien..) En dehors des heures de présence, chaque dosimètre sera placé à coté du dosimètre Témoin.
Comment le nommer ?	Indiquer le nom et prénom de la personne titulaire
Fréquence de développement ?	Trimestrielle ou mensuelle (si exposition > à 3/10ème de la limite réglementaire)

Plusieurs types de dosimètres personnels en cas d'exposition plus particulière



Poignets



bagues



crystallins

Pour en savoir plus ...

Analyse de postes

Le risque d'exposition aux rayonnements ionisants dépend beaucoup des pratiques, et des appareils ou sources utilisés.
Aussi, et conformément à la réglementation, il convient d'effectuer des analyses de poste, au cas par cas, pour évaluer ce risque.
Ces analyses permettent notamment de classer les personnes en fonction du risque et de définir les modalités de leur suivi dosimétrique.

Exposition interne

Dans le cadre de l'utilisation de sources radioactives liquides ou gazeuses, un suivi de l'exposition interne par un examen radiotoxicologique des urines et/ou anthropo-radiométrique est recommandé.



Dans le domaine médical (dentaire, radiologique, vétérinaire), les pratiques d'imagerie imposent le suivi dosimétrique des personnes participant à la réalisation de ces actes.

Cette brochure vous permettra de mieux appréhender les différents types de dosimétrie pour mesurer l'exposition de vos salariés.



Rappels réglementaires

→ Article R4451-62 du Code du Travail :

« Chaque travailleur appelé à exercer une opération en zone surveillée, en zone contrôlée (...) fait l'objet d'un suivi dosimétrique au mode d'exposition : Lorsque l'exposition est externe, le suivi dosimétrique est assuré par des mesures individuelles, appelées dosimétrie passive. »

→ Article R4451-6 à 8 du Code du Travail

Valeur limite d'exposition :

	Dose efficace Corps entier	Dose équivalente Tissu, organe
Adultes Dose efficace corps entier Mains, avant-bras, pieds, chevilles Peau Cristallin	20 mSv	500 mSv 500 mSv 150 mSv
Femmes enceintes	1 mSv	
Jeunes de 16 à 18 ans Dose efficace corps entier Mains, avant-bras, pieds, chevilles Peau Cristallin	6 mSv	150 mSv 150 mSv 50 mSv

Zonage :



Zone
surveillée

< 1,25 mSv / mois



Zone
contrôlée verte

< 4 mSv / mois



Zone contrôlée
jaune

< 2 mSv / heure

Le suivi dosimétrique d'un cabinet médical se décompose en 3 points :

- Dosimétrie d'ambiance
- Dosimétrie témoin
- Dosimétrie personnelle

→ Dosimètre d'ambiance

A quoi sert-il ?	Il enregistre la dosimétrie censée être reçue par une même personne présente lors de tous les tirs radio
Où le placer ?	Dans la salle radio, à proximité du Générateur RX mais hors du faisceau primaire, de préférence à coté du déclencheur si celui-ci est situé dans la salle
Comment le nommer ?	Indiquer le mot "Ambiance" dessus
Fréquence de développement ?	trimestrielle

→ Dosimètre témoin

A quoi sert-il ?	Il enregistre la dosimétrie naturelle
Où le placer ?	Hors de la salle de tir. Il est placé en permanence dans un tableau mural dans le vestiaire, où les dosimètres personnels seront accrochés en fin de service, hors de la zone réglementée, à l'abri des rayonnements et de la chaleur (soleil, radiateur, paroi chaude...)
Exemple :	
Comment le nommer ?	Indiquer le mot "Témoin" dessus
Fréquence de développement ?	trimestrielle